

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE

Original: anglais

Troisième session

Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

KAZAKSTAN

Déclaration de M. Zhaksybek A. Kulekeyev

Ministre de l'économie

(En qualité d'observateur)

Je souhaite remercier le gouvernement et les habitants des États-Unis, la ville de Seattle et les organisateurs de cette Conférence ministérielle de l'OMC pour la chaleureuse hospitalité avec laquelle ils nous ont reçus.

Le Kazakstan, en tant que pays jeune ne possédant que huit années d'expérience de l'intégration à la vaste communauté économique mondiale, se félicite des objectifs inscrits dans l'Accord de Marrakech qui ont conduit à la création de l'OMC, laquelle est devenue une force motrice du développement et de la stabilité, non seulement pour les pays Membres de l'Organisation, mais aussi pour les nombreux autres pays désirant y accéder. Le Kazakstan est favorable à l'idée d'accorder un traitement spécial et différencié aux pays en développement, aux pays les moins avancés et aux pays en transition, pour leur permettre d'obtenir un meilleur accès aux marchés, ce qui conduirait à une amélioration de leurs niveaux de vie et à des possibilités d'emploi maximales.

Ce dernier point revêt une importance primordiale pour les pays en transition qui, dans un court laps de temps, entreprennent des réformes fondamentales afin de transformer leurs sociétés et leurs économies en des systèmes de marché. Ce faisant, ils doivent surmonter de grandes difficultés économiques liées à la fois à des facteurs internes et externes, ce qui ne facilite pas leur accession à l'OMC. Ces pays, dont le Kazakstan, ont besoin de flexibilité au cours du processus d'accession, pour pouvoir instaurer un régime commercial en mettant en œuvre des réformes économiques et en libéralisant leurs politiques commerciales, grâce à leur entrée à l'OMC. Nous espérons que cette Conférence et le cycle de négociations à venir aboutiront à l'élaboration de mesures positives qui permettront aux pays en transition, aux pays en développement et aux pays les moins avancés d'occuper la place qu'ils méritent dans le commerce mondial, conformément à leurs besoins et à leur développement économique.

La République du Kazakstan poursuit ses efforts pour accéder à l'Organisation mondiale du commerce depuis le début de 1996, en adaptant avec diligence sa législation et sa politique commerciales aux règles et disciplines de l'OMC. Au cours de cette période, nous avons accompli une lourde tâche en libéralisant notre régime de commerce extérieur, en réduisant les droits de douane maximaux, en supprimant les droits d'exportation et en réduisant de manière significative la liste des produits soumis à des licences d'exportation ou d'importation.

Depuis la dernière réunion du Groupe de travail, en octobre 1998, le Kazakstan a déployé d'intenses efforts pour mettre son régime juridique et réglementaire en conformité avec les règles et principes de l'OMC. Au cours de cette période, il a adopté neuf nouvelles lois et apporté des modifications à cinq lois existantes. Ces lois portent sur des domaines tels que les questions

douanières, la propriété intellectuelle, la législation commerciale, les normes et les prescriptions sanitaires. Les textes de l'ensemble de ces lois ont été soumis au Secrétariat de l'OMC. Dans le cadre des travaux préparatoires en vue de la prochaine réunion du Groupe de travail et des négociations bilatérales, le Kazakhstan a présenté une offre améliorée dans le domaine des services.

Le gouvernement du Kazakhstan espère qu'il bénéficiera, lors de son accession à l'OMC, de la compréhension et du soutien des pays Membres de l'Organisation, et que ses partenaires commerciaux tiendront dûment compte de la situation économique difficile que connaît le pays - en raison des importantes réformes et des ajustements structurels - lorsqu'il s'agira de négocier les concessions tarifaires à l'importation dans le domaine de l'agriculture et de l'industrie, et d'aborder les questions relatives au soutien interne, aux subventions à l'exportation dans le secteur de l'agriculture ou à l'accès aux marchés dans le secteur des services.

S'agissant du nouveau cycle de négociations commerciales multilatérales, le Kazakhstan souhaiterait remercier les Membres de l'OMC d'avoir ouvert ce cycle aux pays candidats à l'accession. Le gouvernement kazak fera tout son possible pour participer aux négociations. Nous pensons que le Kazakhstan devrait être en mesure de devenir Membre de l'OMC au cours de ce nouveau cycle, et que les conditions de son accession, y compris les engagements et obligations en matière d'accès aux marchés pour les marchandises et les services, devraient faire partie intégrante des résultats de ce cycle.

Le Kazakhstan est désormais prêt à engager d'intenses négociations bilatérales et multilatérales. Nous espérons vivement que les conditions de notre accession seront avantageuses à la fois pour notre pays et pour nos partenaires commerciaux.
